



# COMMUNE DE BOULIEU-LES-ANNONAY

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

## TABLEAU DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE VINGT-HUIT JUIN A 18H30, le Conseil Municipal de Boulieu-Lès-Annonay s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien BAYLE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 23 juin 2023

**Etaients présents :** Bayle DAMIEN, Rémi CACHAT, Agnès de RETZ, Mikaël DUBICKI, Christelle ETIENNE, Cécile GRANGER, David JURDIC, Viviane LASCOMBE, Jean-Marc LOTHEAL, Thierry MAISONNIAL, Laurence MOLARD, Eric MONTIBELLER, Marlène POULENARD, Martine ROUMEZY

**Absents / excusés :**

Alexandre LALIGANT

Pamela LUCA

Christophe REY

Benjamin SERVE qui a donnée pouvoir à Damien BAYLE

Cindy VIALETTE

**En Exercice : 19**

Présents : 14

Absents : 5

- dont représentés : 1

Votants : 15

Madame Laurence MOLARD est nommée Secrétaire de séance.

Numéro	Objet	Vote
2023-055	<b>AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE TRAVAUX A PROCEDURE ADAPTEE PORTANT SUR LA REHABILITATION DU STADE EMILE MARTIN – TRANCHE 1 : SURFACES DE JEU ET EQUIPEMENTS ANNEXES</b>	Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés
2023-056	<b>Participation à la révision de la Charte du Parc naturel régional du Pilat en vue d'un classement de Boulieu-lès-Annonay en tant que Parc naturel régional</b>	Délibération adoptée à 12 voix pour et 3 abstentions ( Rémi CACHAT, Viviane LASCOMBE, David JURDIC)

Affiché et mis en ligne le 30/06/2023

Le Maire, Damien BAYLE

La secrétaire de séance, Laurence MOLARD

